



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

À la séance régulière du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue au lieu ordinaire des sessions ce quatorzième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt à dix-neuf heures, sont présents: Alfred Larocque, Laurette Grenier, Gérard Litalien, Linda Roussy, Diane Aubut et Nancy Huard.

tous conseillers (ères), formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Genade Grenier.

La directrice générale est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION N° 2020-01

Proposé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour suivant soit accepté, tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 décembre 2019, réunion budget et réunion extraordinaire du 18 décembre 20189 et suivi
4. Approbation des comptes
5. Dons
6. Lecture de la correspondance
7. Dossiers des élus
8. Résolution de paiement de factures
9. Résolution paiements (assurance, PG Solution et Waters Québec Ltée)
10. Augmentation salariale
11. Augmentation salariale élus
12. Résolution programme d'aide à l'entretien du réseau routier
13. Résolution projet de loi 48 fiscalité agricole
14. Résolution permission de voirie
15. Avis de motion règlement 257 et présentation du projet de règlement
16. Internet Salle Eugène Anglehart
17. Renouvellement ADMQ
18. Voirie
19. Période de questions
20. Clôture de la séance

PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION N° 2020-02

Proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 3 décembre 2019, l'adoption du budget et la réunion extraordinaire du 18 décembre 2019 soient adoptées.

COMPTE

RÉSOLUTION N° 2020-03

Proposé par le conseiller Gérard Litalien et résolu à l'unanimité que les comptes, certificat numéro 01-2020 au montant de 9 838.73\$, certificat numéro 01A-2020 au montant de 15 684.05\$ et certificat no 01B-2020 au



N° de résolution
ou annotation

montant de 446.40\$, soient acceptés et la directrice générale soit autorisée à les payer.

DON
RÉSOLUTION NO 2020-04

Il est proposé par la conseillère Linda Roussy et résolu à l'unanimité que le conseil accepte les demandes de don suivante :

Tournoi Novice Bonaventure : 20.00\$

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

DOSSIER PISCINE DE PASPÉBIAC
RÉSOLUTION N° 2020-05

Il est proposé par le conseiller Alfred Larocque et appuyé par Linda Roussy et résolu à la majorité que le conseil n'appuie pas la ville de Paspébiac dans sa démarche pour la construction d'une piscine.

AUTORISATION DE PAIEMENT
RÉSOLUTION N° 2020-06

Proposé par la conseillère Diane Aubut et secondé par le conseiller Alfred Larocque et résolu à l'unanimité que nous autorisons la directrice générale à payer au cours de l'année 2020, les dépenses suivantes prévues au budget :

Salaire et allocation maire et conseillers
Salaire directrice générale
Salaire inspecteur municipal
Contrat enlèvement des ordures
Contrat enlèvement de la neige
Assurance collective (au poste contribution de l'employeur)
Les contributions de l'employeur
Les comptes d'Hydro-Québec, Télus et Navigue. Com
Les frais de poste
Salaire concierge
Salaire employé pelletage
Salaire voirie
Salaire autres employé(s)

ASSURANCE, P.G SOLUTION ET WOLTERS KLUVER
RÉSOLUTION NO 2020-07

Il est proposé par le conseiller Gérard Litalien et secondé par le conseiller Alfred Larocque et résolu à l'unanimité que le conseil renouvelle le contrat d'entretien avec P.G Solution au montant de 4 616.25\$ pour l'année 2020 ainsi la licence Antivirus au coût de 45.99 et de Wolters Kluwer au montant de 731.85\$ et autorise le paiement à Groupe Ultima au montant de 5 672.00\$

Que nous autorisons la directrice à émettre ces chèques.

AUGMENTATION SALARIALE
RÉSOLUTION NO 2020-08

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et secondé par la conseillère Nancy Huard et résolu à l'unanimité que le conseil augmente le salaire de la directrice générale de 2% et celui du concierge de 5\$ par ménage et ce partir du 1^{er} janvier 2020.



N° de résolution
ou annotation

AUGMENTATION SALARIALE DES ÉLUS
RÉSOLUTION NO 2020-09

Il est proposé par la conseillère Linda Roussy et secondé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil augmente le salaire des élus et l'allocation de dépenses de 1.9% et ce partir du 1^{er} janvier 2020.

PERMISSION DE VOIRIE
RÉSOLUTION N° 2020-10

Attendu que la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

Attendu que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Attendu que la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports ;

Attendu que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu que la Municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis.

Il est proposé par Linda Roussy et appuyé par Alfred Larocque et résolu à l'unanimité que la Municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours 2020 et qu'elle autorise Céline Roussy, à signer les permis.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER
2019
RÉSOLUTION NO-2020-11

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 71 225 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de, Alfred Larocque appuyé par Diane Aubut, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Godefroi informe le ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

PROJET DE LOI NO 48 (FISCALITÉ AGRICOLE)
RÉSOLUTION NO 2020-12



N° de résolution
ou annotation

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 257-2020
RÉSOLUTION NO 2020-14

Je, soussigné, Diane Aubut, conseillère, donne avis qu'à la séance régulière du 4 février du Conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi, le règlement portant le numéro 257-2020 sera adopté « règlement portant la circulation des motoneiges sur le chemin du 3^{ième} rang ».

INTERNET SALLE EUGÈNE ANGLEHART
RÉSOLUTION NO 2020-15

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise les démarches pour l'installation de l'internet pour la Salle Eugène Anglehart.

RENOUVELLEMENT ADMQ
RÉSOLUTION NO 2020-16

Il est proposé par la conseillère Diane Aubut et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la directrice à renouvellement la cotisation annuelle avec l'ADMQ.

La directrice est autorisée à émettre ce chèque.

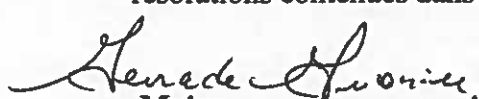
VOIRIE

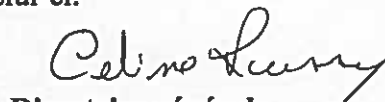
PERIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Laurette Grenier propose que la séance soit levée à 20h05.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.


Maire


Directrice générale